



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré-
a
Moni
bel



19026573

Déposé / Reçu le

11 FEV. 2019

**Grefe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

Dénomination : A.J PROJECT

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : Rue Général Eenens 39 - 1030 Schaerbeek

N° d'entreprise : 0713407185

Objet de l'acte : NOMINATION CO-GERANT

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 06 février 2019

L'assemblée a décidé, avec effet immédiat :

- L'assemblée générale a pris connaissance de la candidature de monsieur

SIMION SEBASTIAN-EDOUARD (N.N. 70.07.05-543.50), domicilié Rue Monténégro 103 à 1060 Saint-Gilles comme co-gérant de la SCS A.J PROJECT, chargé de la gestion journalière au même titre que le gérant monsieur Ciurar Daniel et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Son mandat sera gratuit.

Conformément aux statuts, et jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale extraordinaire désigne à l'unanimité, monsieur SIMION SEBASTIAN-EDOUARD comme co-gérant de la société et qui accepte.

Monsieur Ciurar Daniel
Gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature